

RECONNAISSANCE DE L'AGENDA 21 DE LA CROIX VALMER

LA LETTRE DE NATHALIE KOSCIUSKO-MORIZET



MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DU DÉVELOPPEMENT DURABLE,
DES TRANSPORTS ET DU LOGEMENT

La ministre

Paris, le

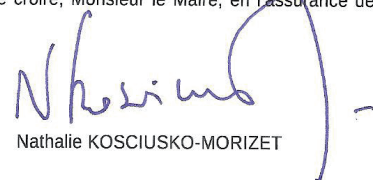
16 FEV. 2011

Monsieur le Maire,

J'ai le plaisir de vous annoncer que votre projet territorial de développement durable a été reconnu « **Agenda 21 local France** » au titre de la Stratégie nationale de développement durable, dans le cadre de la cinquième session de reconnaissance des « projets territoriaux de développement durable et agendas 21 locaux ». Cette reconnaissance, prononcée pour trois ans, me permet de souligner la qualité du projet porté et animé par votre territoire et de vous encourager à poursuivre votre démarche dans une dynamique d'amélioration continue.

Cette décision résulte d'une double analyse de votre projet reposant sur une expertise au regard du cadre de référence national des agendas 21 locaux, ainsi que sur l'avis de la DREAL et du Préfet de Département / Région. Votre projet a également fait l'objet d'une présentation devant le Comité national agendas 21, réuni à cet effet le 9 décembre 2010.

Je tiens à saluer votre engagement et celui de votre territoire dans cette démarche qui participe pleinement à l'esprit du Grenelle, et vous prie de croire, Monsieur le Maire, en l'assurance de ma considération distinguée.



Nathalie KOSCIUSKO-MORIZET



Présent
pour
l'avenir

Monsieur François GIMMIG
Maire de la Croix Valmer
Rue Louis Martin
83420 LA CROIX VALMER